

1 LETTRE CLXVI

2 De Québec, à son Fils, 2 octobre 1655

3 Impr. : V 483 (extr.) ; LS LXXXI ; R CXXX ; S 93 (extr.). Texte de L ; apparat critique de V ;  
4 sommaire de L ; les passages communs à V et à I, sont entre ( ).

5 *De l'excellence du pur amour de Dieu. Que les tentations et les épreuves sont ordonnées pour*  
6 *faire avancer les âmes dans la voye de la sainteté, mais que si l'on n'y prend garde, elles sont des*  
7 *occasions de retardement. Tentations de désirer être assuré de son salut ; ses inconvéniens, ses*  
8 *remèdes. Elle témoigne sa douleur de ce que deux de ses Religieuses veulent retourner en France.*

9

10 Mon très-cher et bien aimé Fils<sup>1</sup>. J'ay reçu la lettre que vous me dites être  
11 votre seconde. Le R. Père de Lionnes est peut-être le porteur de la première que je  
12 n'ay pas encore reçue. Je suis bien aise que les papiers que je vous ay envoyez<sup>2</sup> ne  
13 soient point tombez en d'autres mains que les vôtres. Ce ne m'eût pas été une petite  
14 mortification s'il en fût arrivé autrement, comme vous l'avez pu remarquer par les  
15 précautions que j'ay apportées pour les rendre secrets. Je les avois recommandez  
16 bien particulièrement à ce R. Père quoi qu'il ignorât ce que c'étoit : mais enfin  
17 Dieu soit béni de ce que le tout a réussi jusqu'ici selon mon désir.

18 J'ay appris de quelques-uns de mes amis que vous êtes Prieur aux Blancs-  
19 Manteaux à Paris<sup>3</sup>, c'est ce que je ne puis concevoir, puisque vous êtes de l'Ordre  
20 de saint Benoist où l'on porte le noir; vous m'éclaircirez de ce mystère, si vous le  
21 jugez à propos. Quoi qu'il en soit, ce m'est un très-grand contentement, que vous  
22 serviez notre bon Dieu en quelque lieu et en quelque qualité qu'il vous mette.

23 Si vous avez senti votre coeur ému en lisant les grandes miséricordes que la  
24 bonté divine nous a faites à vous et à moy, j'ay été puissamment consolée dans la  
25 créance que vous aurez fait quelque acte de pur amour de Dieu : Car j'estime tant  
26 ce pur amour, que je me tiens non seulement payée de la peine que j'ay eue à les  
27 écrire ; mais je voudrois encore faire des choses que je ne puis dire, et qui ne sont  
28 pas même en mon pouvoir : Parce que le pur amour mériteroit une correspondance  
29 infinie ; et je suis bornée dans mes opérations aussi-bien qu'en moy même.

---

<sup>1</sup> Dom Claude était alors prieur aux Blancs-Manteaux depuis 1654, M 57 ; il était entré en relations épistolaires avec M. de Bernières, M 58.

<sup>2</sup> La *Relation* de 1654.

<sup>3</sup> Les Blancs-Manteaux, monastère fondé à Paris en 1257 pour des Servites de l'Ordre de saint Augustin, qui furent remplacés en 1297 par des Guillemites ; le monastère fut réformé par la Congrégation de Saint-Maur en 1618 ; cf. E. MARTÈNE, *Histoire de la Congrégation de Saint-Maur*, éd. G. CHARVIN, 1, Ligugé-Paris, 1928, 53-59 ; Dom FÉLIBIEN, *Histoire de la Ville de Paris*, Paris, 1725, I, 374-380 ; II, 52, 314 ; III, 239-249.

30 Demeurons-en là, et bénissons celui qui n'est que charité, et qui est par  
31 conséquent le pur amour.

32 J'ay veu et considéré tous les articles de votre lettre qui me prépare bien de  
33 l'ouvrage qu'il me seroit impossible d'entreprendre maintenant. Pour l'amour de  
34 celui qui nous a tant aimez, il faut que vous preniez patience ; ce me sera un  
35 travail pour le Printemps prochain, si Dieu me conserve la vie, auquel temps je  
36 répondray à vos articles et interrogations à loisir : il vaut mieux en user de la sorte  
37 que de faire plusieurs pièces détachées<sup>4</sup>. Je vous diray seulement ici que j'ay  
38 remarqué que vous avez de la peine dans un point qui vous regarde et où vous  
39 vous appliquez au sujet de votre salut. Je vous demanderois volontiers pourquoi  
40 vous demeurez si fort dans la crainte, car je ne doute point que ce ne soit une  
41 tentation ou une épreuve que Dieu permet pour vous épurer : Il en fait bien  
42 souvent de même aux âmes qu'il veut faire avancer dans la vie spirituelle ; mais si  
43 elles n'y prennent garde, elles sont retardées par cela même qui leur avoit été  
44 donné pour leur avancement, ne se servant pas de cette épreuve selon l'intention de  
45 Dieu. Au lieu de s'humilier et de s'abandonner à sa conduite, sans désirer sçavoir  
46 curieusement ce qui arrivera d'eux (qui est le point de la tentation) ils perdent le  
47 temps en des réflexions vaines et superflues. Mon très cher Fils, Dieu a des bontez  
48 immenses sur les âmes simples, et qui se confient en luy<sup>5</sup>. Défaites-vous donc de  
49 ce désir qui vous jetteroit dans un fâcheux labyrinthe, ce qui ôteroit à votre âme la  
50 capacité et la simplicité requises pour recevoir les pures impressions de Dieu.  
51 Vous remarquerez que les trop grandes réflexions vous nuisent, et que lors qu'un  
52 saint Prophète fut nommé l'homme de désirs, il luy fut dit, ouvre la bouche et je la  
53 rempliray<sup>6</sup>. Ce remplissement de bouche s'entend de la dilatation de la volonté et  
54 non des réflexions de l'entendement. Un autre dit : J'ay ouvert la bouche et j'ay  
55 attiré l'esprit<sup>7</sup>. Tout cela, mon très-cher Fils, regarde la volonté, qui plus elle est  
56 simple, plus elle est capable des impressions de l'esprit de Dieu. Formez-vous à  
57 cette pratique, je vous en conjure, et croiez que nous avons un Dieu qui a eu  
58 jusqu'à présent et qui aura encore à l'avenir soin de vous. Faites donc en sorte de  
59 ne pas détruire par votre propre opération ce qu'il édifie en vous. Nous en  
60 parlerons plus amplement dans l'écrit que j'espère vous envoyer l'année  
61 prochaine<sup>8</sup>. Cependant tâchons vous et moy de nous rendre fidèles à Dieu, et de  
62 profiter de ses grandes et immenses miséricordes sur nous. Vous m'obligez  
63 infiniment de m'offrir tous les jours au Père Éternel en luy offrant à la sainte

<sup>4</sup> Les réponses, groupées par Dom Claude Martin, formeront le « Supplément à la Relation de 1654 ».

<sup>5</sup> Cf. Lettre CIII.

<sup>6</sup> Dn. 10, 11 et Ps. 80, 11.

<sup>7</sup> Ps. 118, 131.

<sup>8</sup> Elle y revient très brièvement dans le Supplément au n. 15 ; mais elle avait dit sa pensée dans son Discours sur la substantielle pauvreté d'esprit, dans R 1654 (V 589 s. ; J 13, 65).

64 Messe le sacrifice de son Fils ; je vous prie de me continuer cette grâce. Vous avez  
65 aussi part à tous mes petits biens : disons mieux, à tous les biens que Dieu fait en  
66 moy et par moy : Car de moy-même je ne puis rien que la misère et le péché.

67 (Il est vray, mon très-cher Fils, que c'est de vous et de ma Nièce que j'ay  
68 voulu parler faisant le récit de mes tentations<sup>9</sup>. Notre Seigneur m'a donné pour son  
69 salut et pour le vôtre un amour si particulier, que je ne pouvois vivre, vous voyant  
70 dans le monde où l'on court tous les jours des risques de se perdre. Il me sembloit  
71 donc en ce temps là que j'étois chargée de votre salut; ainsi ne vous étonnez pas si  
72 je souffrois vous voyant tous deux marcher dans des voyes qui vous en  
73 éloignoient) : Nous en dirons davantage une autre fois.

74 Je suis à présent dans l'exécution d'une affaire qui m'a cy-devant causé de  
75 grandes croix. Ce sont deux de nos sueurs qui veulent retourner en France dans la  
76 maison de leur profession ; L'une est de Tours, l'autre est de Ploërmel en Bretagne,  
77 toutes deux de diverses Congrégations<sup>10</sup>. La première a demeuré avec nous plus  
78 d'onze ans, et l'autre plus de douze<sup>11</sup>. Il y a près de cinq ans que je combats ce  
79 dessein, et que je les exhorte à se rendre fidèles à leur vocation, mais Dieu n'a pas  
80 donné assez de grâce à mes paroles pour les retenir. Vous pouvez croire que des  
81 esprits si peu affermis n'accommodent pas beaucoup une Communauté ; je ne  
82 m'explique pas davantage, il suffit de vous dire que cette croix est une de celles  
83 dont j'ay voulu parler au commencement de ma seconde Supériorité<sup>12</sup>. Ce n'est pas  
84 que ce ne soient deux bonnes filles qui sortent d'avec nous avec paix et douceur, et  
85 avec des obédiences de leurs Supérieures de France fondées sur des infirmités de  
86 corps, qui sont réelles et véritables. Il nous auroit néanmoins été beaucoup plus  
87 doux de les voir mourir entre nos bras, à l'exemple de notre chère défunte<sup>13</sup>, que de  
88 leur voir faire une action qui peut tirer à exemple, et qui aura des suites peu  
89 avantageuses à la gloire de Dieu et au bien de notre Communauté<sup>14</sup>. Mais enfin  
90 Dieu est le Maître de tout, priez-le pour moy qui suis.

91 De Québec le 2 d'Octobre 1655.

---

<sup>9</sup> Cf. R 1654 (V 431 s. ; J 12, 53) ; SR 1654 (V 431 ; J 13).

<sup>10</sup> Anne Compain de Sainte-Cécile, de la Congrégation de Bordeaux, du monastère de Tours, et Anne de Lézenet des Séraphins, de la Congrégation de Paris, du monastère de Ploërmel.

<sup>11</sup> La première était arrivée en 1644, la seconde en 1643, cf. Lettres LXXVI, LXXX, LXXXIII ; sur le départ de Mère Anne de Sainte-Cécile, cf. V 581-582 ; *Les Ursulines de Québec*, I, Québec, 1878, 370-371.

<sup>12</sup> En 1651, cf. R 1654 (V 480 s. ; J 13e état).

<sup>13</sup> Marie de Saint-Joseph.

<sup>14</sup> Les Ursulines de Ploërmel reparaîtront au Registre des bienfaiteurs après l'incendie de 1686.